



## Droit du locataire ne figurant pas sur le bail

Par **cmleduc**, le **17/12/2009** à **21:37**

Bonjour,  
j ai un enfant avec mon concubin.  
dernierement il m a mis dehors et je suis allee a la gendarmerie ils m ont confirmés que j  
avais toujours acces à l appart car je figure sur le bail.  
il va avoir un appartement de fonction et mon nom ne figurera pas sur bail.  
comment puis-je faire valoir que j y habite et que mes affaires sont bien les miennes

Par **fabienne034**, le **18/12/2009** à **09:56**

Bonjour,  
  
en concubinage notoire vous avez un droit au bail,  
  
si vous êtes séparé et qu'il habite un autre appartement , vous n'avez plus droit au bail  
  
pour tout savoir sur le droit du bail de logement:

Par **cmleduc**, le **19/12/2009** à **10:48**

Bonjour,  
merci pour votre réponse, nous irons à la mairie de la nouvelle commune dès que possible.

Merci encore